

Bac Pro Aménagement et Finitions du Bâtiment (Bac Pro AFB)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- **Préparation et organisation de l'intervention :** Participer à l'élaboration des plannings, au choix des produits ; Prévoir les besoins en personnel, en matériel ; Organiser les approvisionnements ; Assurer la prévention des risques.
- **Réalisation du chantier :** Organiser le poste de travail ; Préparer et vérifier les supports ; Mettre en œuvre les différents produits ; Replier le chantier.
- **Suivi du chantier :** Organiser la liaison entre le chantier et le bureau ; Contrôler la qualité de l'exécution ; Participer à la réception des travaux ; Effectuer le suivi économique ; Rendre compte du chantier.
- **Economie et gestion :** Appréhender les notions économiques et juridiques du secteur du bâtiment ; Découvrir et maîtriser les bases de la gestion et de la communication ; Elaborer et définir son futur projet professionnel.
- **Prévention Sécurité Environnement :** Appréhender les domaines de la santé et de l'environnement économique ; Maîtriser les notions de développement durable et de prévention des risques professionnels ; Connaître le cadre juridique et l'environnement de l'entreprise.

Entreprises d'accueil

EPA (Saint Priest en Jarez 42270) ; KFPP (42400 Saint Chamond) ; LA TRADITIONNELLE M. Peres (42000 Saint Etienne) ; D'Angelo et Agus (42800 Rive de Gier) ; Lacour Nuance Patrice (42170 Saint Just Saint Rambert) ; TBS (42570 Saint Héand) ; Barsotti (42650 Saint Jean Bonnefonds) ; Urso (42000 Saint Etienne) ; Déribreux (42000 Saint Etienne) ; Bourdin Plâtrerie peinture (69390 Vernaison) ; Beraud Thierry (42320 Veauche) ; Grangy. B Sarl (42110 Feurs) ; Marret Bouchet (42600) ; Bouillard (42000 Saint Etienne) ; Decoplac (42000 Saint Etienne).

Prérequis

- **Âge :** de 15 à 29 ans révolus
- **Niveau d'entrée :** 2nde Bac Pro AFB ou titulaire d'un BEP Finitions ou titulaire d'un CAP ou d'un BP de la spécialité ou ayant effectué une formation générale ou technologique (première ou terminale).
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
400 233 04	4423

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac.

Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

2 semaines en UFA
2 semaines en entreprise.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson
42800 RIVE-DE-GIER
04 77 75 01 78
apprentissage@notredamedescollines.com
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Français Histoire-Géographie-EMC
	Maths Sciences Physiques et Chimiques
	Anglais
	Arts appliqués et cultures artistiques
	EPS
Matières professionnelles	Formation professionnelle
	Enseignement Technologique
	Economie-Gestion
	Prévention Santé Environnement (PSE)

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Sciences			
• Mathématiques	1,5	CCF	Ecrit et Pratique
• Sciences Physiques et Chimiques	1,5	CCF	Ecrit et Pratique
E2 : Analyse et de préparation			
• Analyse technique d'un ouvrage	2	Ponctuel	Ecrit
• Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	2	Ponctuel	Ecrit
E3 : Réalisation d'un chantier			
• Présentation d'un dossier d'activité	2	CCF	Oral
• Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	3	CCF	Pratique
• Réalisation de travaux de finition et de décoration	3	CCF	Pratique
• Economie Gestion	1	Ponctuel	Ecrit
• Prévention Santé Environnement	1	Ponctuel	Ecrit
E4 : Langue vivante 1	2	CCF	Oral
E5 : Français Histoire-Géographie-EMC			
• Français	2,5	Ponctuel	Ecrit
• Histoire-Géographie-EMC	2,5	Ponctuel	Ecrit
E6 : Arts plastiques et culture artistique	1	CCF	Ecrit
E7 : EPS	1	CCF	Pratique
Epreuve facultative Langue Vivante 2	Points > 10	Ponctuel	Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.
Possibilité de présenter le diplôme intermédiaire BEP.

Références

	2019	2018	2017
Taux de réussite globaux	87,06%	83,99%	83,01%
• CAP / CAPA / MC / TP/ DE	96,69%	97,26%	96,69%
• Bac Pro / Bac Pro A / BP	91,89%	89,20%	89%
• BTS / BTSA titre Bac +2	82,24%	80,73%	80%
• Formations Bac +3	60%	68,75%	44%
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	Résultats enquête en cours	82%	80%
Taux de poursuite d'étude	NC	NC	NC
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	87%	88%	Non mesuré

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BTS Aménagement et Finition en formation initiale scolaire, par apprentissage ou par la voie de la formation continue.
- BP Métiers du plâtre et de l'isolation.
- BP Peintre applicateur de revêtements.
- MC Peinture décoration.

Débouchés professionnels :

- Chef d'équipe : sur un chantier d'aménagement, finition, de rénovation, etc.
- Chef de chantier.

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : entre 9 300 €

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particulier :

Vous intégrez une classe en 1^{ère} Bac Pro en apprentissage, après une 2^{nde} professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : la rémunération sera équivalente à une 2^e année d'exécution de contrat.

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 ^{ère} année	2020 - 2022	31/08/2020	31/08/2020
2 ^{ème} année (Terminale)	2020 - 2021	31/08/2020	31/08/2020

Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Ligne de bus à proximité : STAS : M5 (Saint-Etienne Rive-de-Gier), Lignes 46, 57, 57 + Cars du Rhône : Ligne 145 -> Oullins Ligne 742 -> Mornant.
- Transports scolaires : Gare routière : Saint-Etienne Métropole / Vienne Agglo (Isère/Rhône) / CC Pays du Mornantais (Rhône).
- Gare SNCF Rive-de-Gier (Lyon <-> Givors <-> Rive-de-Gier <-> Saint-Chamond <-> Saint-Etienne).

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

- Réseau d'établissements professionnels catholiques de la vallée du Gier
- Erasmus + (échange France/Allemagne)

• Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

• Hébergement

Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

Matériel / Équipement

- 1 plateau technique réservé à la plâtrerie-peinture.
- 1 plateau technique réservé au carrelage.
- Travail en hauteur (échafaudage).
- 2 salles informatiques.
- Salles équipées d'ordinateur, vidéoprojecteur, réseau internet.
- CDI.

Coordonnées de l'UFA



Lycée Notre-Dame des Collines

6 rue Ferdinand Buisson
42800 RIVE-DE-GIER
04 77 75 01 78
apprentissage@notredamedescollines.com
www.scolaire-collines.com/lycee/pole-batiment/

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 Caluire et Cuire
04 72 10 94 07
cfa.creap@cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026